

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2019

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **28 JUIN 2019**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 19 juin 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2019-45

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

OPÉRATION DE
LOGEMENT SOCIAL PAR
ALLIADÉ HABITAT –
8 ROUTE DE
STRASBOURG –
PARTICIPATION
FINANCIÈRE DE LA VILLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET (par proc. à Mme LACROIX), Mme LACROIX, M. JOINT, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO (par proc. à Mme MAINAND), Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à Mme CARRET jusqu'avant vote sur procès-verbal), Mme BASDEREFF (par proc. à M. JOINT), M. CHAVANE (par proc. à Mme GOYER), Mme DU GARDIN (par proc. à M. THEVENOT), Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT (par proc. à M. ROULE), Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme ROUCHON jusqu'au N° 2019-50 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. COUTURIER jusqu'avant vote du N° 2019-40), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. JOUBERT), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI (à partir du N° 2019-40), Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à Mme CRESPIY), Mme ROQUES (par proc. à Mme BREMOND), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL (par proc. à Mme SEGUIN-JOURDAN jusqu'au N° 2019-40 inclus), Mme BLACHERÉ, M. Xavier VITARD – de LESTANG (par proc. à Mme WEBANCK), Mme Aline PEPIN-GAUDIN (par proc. à M. CIAPPARA)

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : M. LE MAIRE

ALLIADÉ HABITAT est une société du groupe Action Logement. Elle est le premier opérateur en matière de logement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Son patrimoine locatif est constitué d'environ 45 000 logements, répartis sur ce territoire.

A Caluire et Cuire, ALLIADE HABITAT, dispose, au dernier inventaire S.R.U., de 119 logements notamment dans le quartier de Saint-Clair, aux n^{os} 75 et 155 bis de la grande rue, et au 2 montée du Petit Versailles, à Cuire le bas, au 27 quai Clémenceau, et à Cuire le haut, au 38 et au 42 rue Coste.

Le bailleur s'est porté récemment acquéreur, par Vente en l'État Futur d'Achèvement, de 10 logements dans un immeuble à construire par COGEDIM au 8 route de Strasbourg. La répartition prévue est de 7 P.L.U.S. et 3 P.L.A.i..

Pour permettre l'équilibre financier du projet, le bailleur sollicite de la Ville une participation financière globale de 13 014,40 €, soit 9 386,65 € au titre des P.L.U.S. et 3 627,75 € pour les P.L.A.i..

Ces montants sont calculés sur la base de 35 €/m² de surface utile totale.

Ces logements seront intégrés dans le décompte effectué au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) et le montant de la subvention pourra venir en déduction, le cas échéant, du prélèvement prévu par l'article L.302-7 du Code de la construction et de l'habitation.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 41 voix pour et 2 abstentions,

- APPROUVE

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logement social réalisée par Alliage Habitat au 8 route de Strasbourg (7 P.L.U.S. et 3 P.L.A.i),

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière,

- DIT

que la dépense de 13 014,40 € sera inscrite au budget de l'exercice 2019, au compte fonction 72 – nature 2042 – AP04.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **28 JUIN 2019**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

